

## Plénière du 13 décembre 2022

Compte-rendu

**Présents : 18**

Collège politique : 6 présents (6 votes)

- A. Jammes, MO. Novelli, JP. Desbenoit, JM. Seyer, G. Tessereau, AM Boullier

Collège associatif : 6 présents (6 votes)

- F. Beraud, JY. Courcoux, JC. Faurie, F. Joubert, D. Laurent, Y. Perrier

Collège des habitants : 6 présents (6 votes)

- P. Bodiglio, JP. Cleirec, F. Coudurier, F. Genoulaz, M. Minazio, P. Poupin

Agents de la Mairie : J. Mouro

Personnes excusées : ML. Bardoulat, P. Garnier, A. Glatigny, S. Goy, T. Paffumi, D. Pernot, F. Pillot

### **Ordre du jour**

1. Motion « Pour un budget climat »
2. Information
3. Bilan
4. Débat autour de 3 questions

### **1/ Motion « Pour un budget climat »**

*Rapporteur : Jean-Pierre Cleirec pour le GT PCAET*

#### **Motion adoptée à la majorité des votants – 1 abstention**

La plénière souhaite que soit précisé lors de la transmission de cette motion, qu'un premier rendez-vous soit pris avec les élus au 1<sup>er</sup> trimestre pour s'assurer du lancement de la démarche.

La plénière remercie le GT PCAET pour ses travaux pertinents et la clarté de la motion proposée.

### **2/ Présentation des bilans**

#### **Groupes de travail**

- Chaque référent de GT est invité à faire un estimatif des heures (nombre de réunions x nombre de participants en moyenne).
- Modifier le document en mettant la dernière version du bilan du GT PLUi
- Ce GT s'interroge sur la possibilité réelle de participer pleinement aux travaux sur modifications du PLUi si une charte de confidentialité n'est pas prévue.
- Ce GT souhaiterait que le programme de travail prévoit une approche par secteur de la ville, tel que ce fut dans l'ancienne CEM.

#### **Questionnaires individuels**

- Remplacer « ressources affectées » par « accompagnement des services »

### 3/ Débats

Animé par Janig Mouro, notes Antoine Jammes

#### Débat n°1 : Modifier ou non le périmètre d'intervention de la CEM au vu des difficultés rencontrées sur les projets métropolitains ?

- Centrer les contributions de la CEM sur les sujets qui sont de la responsabilité de la commune uniquement ?
- Garder l'ambition d'intervenir sur les projets structurants pour la commune, même lorsqu'ils sont menés par la Métro, conjointement avec la commune ?
- Comment s'assurer que les propositions et avis de la CEM soient entendus au niveau métropolitain ?
- Centrer la CEM sur le terme court (décisions opérationnelles) ou sur le terme long (orientations stratégiques) ?

Il ressort des débats

- Travailler sur les enjeux métropolitains est essentiel, la plupart des enjeux communaux sont liés à la Métropole. La question est comment on les aborde.
- L'interface avec la Métropole se fait au niveau des élus, mais également via les Services. Les avis sont mitigés sur la proposition d'avoir un référent Mairie qui fasse l'interface avec la Métropole. En revanche, il est souhaité la participation régulière d'un conseiller métropolitain aux travaux de la CEM.
- Les groupes de travail apportent une vision plutôt sur le long terme, mais doivent rester attentifs à agir sur le court terme (opérationnel). Exemple du GT PCAET : conférence sur long terme, motion sur le court terme.
- La CEM est une instance de la démocratie Participative à Meylan. Quel est son rôle spécifique ?
- Sur certains elle pourrait s'autoriser à travailler avec le Conseil de Développement de la Métropole, voire avec d'autres CEM sur d'autres communes ou s'appuyer sur des meylanais engagés dans des dispositifs métropolitains (ex de la Convention Citoyenne pour le Climat) ?

#### Questions à aborder avec les élus le 3/01

- Comment les élus tirent-ils bénéfice des travaux de la CEM ?
- Les 3 conseillers métropolitains, ainsi que les élus municipaux abordant certaines thématiques (Urbanisme, Climat...) pourraient-ils être nettement plus porteurs des messages/avis de la CEM dans les échanges avec la Métropole ?
- La Métropole pourrait-elle donner un accès plus direct des membres de la CEM aux services métropolitains, en appui technique ?
- La CEM pourrait-elle interpeller directement les élus métropolitains ?

#### Débat n°2 : Comment améliorer le lien avec les élus ?

- La présence d'élus dans la CEM, dont le président, est-elle suffisante pour faire le lien entre élus et la CEM ? La composition du collège Politique convient-elle ?
- La Présidence de la CEM est aujourd'hui confiée à un élu. A revoir? qui va assumer la charge de travail si ce n'est pas un élu? un binôme élu/non élu?
- Quelle place et rôle de la CEM dans les concertations grand public pilotée par la commune ?

Il ressort des débats

- Concernant l'amélioration de la relation avec les élus métropolitains, voir le débat précédent.
- Concernant la présidence de la CEM par un non-élu, les avis sont partagés, redoutant d'affaiblir la relation avec les élus et services. Préférence pour garder une présidence par un élu.

- La plénière appuie sur le besoin de temps pour produire des avis pertinents dans de bonnes conditions. Au-delà du partage de connaissance, il est souhaité que la CEM produise des avis et les fasse connaître auprès de la population.

#### **Questions à aborder avec les élus le 3/01**

- La CEM aurait-elle à gagner ou à perdre d'avoir une Présidence par une personne non élue ?
- Comment les élus, notamment de la Majorité, peuvent-ils participer aux travaux de la CEM sans se mettre en difficulté, en restant en capacité de prendre position ?

#### **Débat n°3 : Comment rendre la CEM plus impactante et créer des dynamiques d'implication ?**

- *Le formalisme du fonctionnement de la CEM n'est-il pas trop lourd et contraignant ?*
- *Comment créer de la dynamique et de la créativité tout en garantissant la démocratie interne ?*
- *Réduire le nombre de groupes en adéquation aux moyens humains proposés par la mairie permet-il à la CEM d'avoir plus d'impact ?*
- *Souhaite-t-on aller vers des démarches sur des temps courts pour toucher d'autres publics ? Si oui, lesquels en priorité ?*

Il ressort des débats

- Le besoin de toucher d'autres publics via des actions concrètes ; « aller vers » ; cf GT PCAET
- La légitimité passe par un débat en plénière car elle permet d'élargir la vision sur ces sujets. Mais un point de vigilance pour éviter de refaire en plénière les débats préparés par les GT (question d'une bonne information préalable). Bon exemple de la motion votée lors de cette plénière
- L'agilité se fait au travers de sujets plus ciblés, plus concrets
- La CEM est partagée sur le fait de pouvoir communiquer plus librement des informations et des avis qu'ils soient ou non conformes à la ligne municipale. Elle n'est ni caution, ni association indépendante
- Le canal « je participe » est plutôt intéressant pour la CEM, mais pas suffisant et nécessite des règles et d'autres canaux comme une rubrique régulière dans le MMV (idem rubrique élus majo/minorité)

#### **Questions à aborder avec les élus le 3/01**

- Agilité/formalisme : quelles attentes des élus ?
- Est-ce envisageable que la CEM puisse disposer de canaux de communication avec une certaine liberté ? Si oui, lesquels ?
- Comment rendre plus accessibles et visibles les avis de la CEM ?

#### **4/ Calendrier**

**15 décembre – 18h30-20h30 – Comité local des Mobilités SMMAG,**  
*Médiathèque Montbonnot*

**3 janvier – 18h-20h – Rencontre échange Plénière CEM – Elus du CM,**  
*Clos des capucins*

**5 janvier – matin – GT Réseau de Chaleur**  
-

**11 janvier – 18h-20h – Plénière CEM**  
*Salle Conseil municipal*

**12 janvier – 19h – Veux du Maire aux forces vives de la commune**  
*Salle Conseil municipal*